

perdons tellement de temps, il est sûrement réglementaire... (*Exclamations.*) Il est sûrement réglementaire de dire que j'appuie le projet d'amendement tendant à nous faire siéger ce soir jusqu'à minuit. Ce n'est pas le premier jour que la Chambre offre ce spectacle, en pure perte. Nous avons perdu plus d'une journée.

M. Lesage: Vous avez perdu plus d'une journée.

M. Cardiff: Non, pas moi. Si le Gouvernement avait présenté ses mesures législatives de façon régulière, s'il nous avait soumis les projets de loi importants en temps opportun, nous aurions eu tout le temps nécessaire pour les étudier. Mais, comme il a jugé bon de les présenter à un moment où il estimait l'opposition assez affaiblie...

L'hon. M. Garson: Le cours de nos délibérations en dit long sur ce point.

M. Cardiff: Il a cru que, lorsque la session tirerait à sa fin, l'opposition serait faible, qu'elle céderait et que le projet de loi serait adopté sans discussion. Il constate maintenant qu'elle est plus alerte qu'il ne l'aurait cru.

Je ne veux pas retenir longuement l'attention de la Chambre. J'espère que le Gouvernement profitera de cette bonne leçon et qu'il ne cherchera plus à se payer la tête de l'opposition car, sauf sous le rapport du nombre, elle est plus éveillée que ne le croit le Gouvernement. J'engage le cabinet à préparer son programme pour la prochaine session et à présenter les mesures les plus importantes au début et non à la fin. Ainsi il obtiendra peut-être plus de collaboration de notre part et le pays ne s'en trouvera que mieux.

M. George H. Hees (Broadview): Monsieur l'Orateur, j'aimerais entendre certains des tenants du Gouvernement, notamment des ministres...

L'hon. M. Fournier: Vraiment!

M. Hees: Je me rassoirais avec plaisir si un des ministres voulait bien nous exposer son opinion à ce sujet, car j'estime que c'est très important. On voudrait que nous adoptions en une séance d'endurance qui durerait toute la nuit, toutes les mesures législatives qui restent au *Feuilleton*. Tout député qui a déjà passé une nuit blanche sait dans quel état d'esprit on se trouve vers les trois ou quatre heures du matin. Il sait parfaitement bien que le genre d'attention que n'importe quel honorable député est alors en mesure d'accorder à des mesures législatives de tous ordres, sans parler des mesures législatives d'une importance ca-

pitale dont la Chambre n'a pas encore été saisie, n'est pas celle que mérite un tel projet de loi. Je suis convaincu que lorsque la proposition sera mise aux voix, tous les ministres se décideront à voter en sa faveur.

Une voix: Et tous les députés libéraux avec eux.

M. Hees: Bien sûr, ils voteront pour la proposition. Mais un député, qu'il fasse partie de l'opposition ou qu'il soit un tenant du Gouvernement, devrait être désolé de voir les membres du conseil des ministres, responsables de la conduite des travaux de la Chambre, voter en faveur d'une mesure qui pour la Chambre représentera honte et dérision, qui incorporera dans les statuts une disposition législative qui ne pourra ne nous inspirer que de la honte. Ce n'est pas pour que nous adoptions des mesures législatives de ce genre que nos commettants nous ont élus.

J'aimerais que des membres du cabinet expriment leur opinion sur le sujet. Sont-ils d'avis que c'est conduire comme il convient les délibérations de la Chambre que de faire passer cette importante législation à la hâte au cours d'une séance qui durera toute la nuit jusqu'à épuisement? La Chambre mérite, je crois, de recevoir des directives du cabinet. Nous aimerions avoir son opinion sur la question et savoir s'il a de bonnes raisons de procéder de cette façon pour faire adopter la mesure. S'il pense que c'est la bonne façon de diriger les affaires du pays je serais très heureux d'obtenir à ce sujet une expression d'opinion.

M. Fournier (Maisonneuve-Rosemont): En votre présence.

M. Hees: Je serais heureux d'entendre les membres du cabinet exprimer leur opinion.

M. Fournier (Maisonneuve-Rosemont): Attendez voir.

M. Hees: J'attendrais volontiers tout le temps qu'on voudra, si je pouvais compter sur une expression d'opinion, mais je n'y compte guère. Je prie donc ardemment les membres du Gouvernement de dire à la Chambre ce qu'ils pensent de la motion et s'ils jugent que c'est la bonne façon de légiférer. J'espère qu'ils exprimeront leur opinion avant que la motion soit mise aux voix.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je ne comptais pas prendre part de nouveau au débat. En somme, la motion que j'ai présentée ce matin avait pour objet d'accélérer nos travaux, non pas d'engager une discussion de toute la journée sur la question de savoir si nous siégerons ou non.